

Audience CSP 13 décembre 2018 Nouveaux programmes lycées professionnels

L'ADEAF a été invitée par le Conseil supérieur des programmes dans le cadre de l'élaboration de projets de programme pour les enseignements généraux de la voie professionnelle.

« Dans ce cadre, le CSP souhaite rencontrer, dans la première quinzaine du mois de décembre, les organisations syndicales et les associations disciplinaires afin de recueillir leurs observations sur les programmes des enseignements généraux actuellement en vigueur et d'échanger avec leurs représentants sur les perspectives d'évolution de ces textes. À ce titre, je vous propose une audience le jeudi 13 décembre à 16h ». (extrait du courriel d'invitation)

Ont participé à cette réunion :

- David BAUDUIN, secrétaire général du Conseil supérieur des programmes
- Madame Lombardi, responsable des lycées généraux et professionnels qui suit le groupe langues.
- Thérèse Clerc, présidente de l'ADEAF
- Françoise Bertrand, présidente de la Régionale ADEAF de Paris

L'ADEAF était le seul interlocuteur pour les langues lors de cette réunion sur les programmes de LV de la future voie professionnelle, l'APLV n'étant pas disponible pour cette réunion.

Informations sur le calendrier

Le CSP a reçu une lettre du ministère en date du 12.09.18 pour la constitution d'un groupe (cf. http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/19/7/Composition_GEPP_Voie_professionnelle_Decembre_2018_1044197.pdf pour la composition des groupes) en vue d'élaborer un projet de programme, à rendre le 25.01.19 pour les CAP et secondes pro. La mise en ligne est prévue pour le 15.02.19

Ensuite, la DEGESCO prendra la relève (consultations des profs, syndicats, associations de profs ; puis amendements en conseils spécifiques). La CSP n'est pas associée à l'établissement des réformes et manque d'instructions/informations précises.

Les textes pour la seconde seront publiés mi-mars 2019

Pour les premières et terminales pro le travail se fera sur l'année 2019.

Les évolutions pourront être suivies sur le site du CSP :

<http://www.education.gouv.fr/cid133972/elaboration-des-projets-programme-enseignement-general-nouvelle-voie-professionnelle.html>

Monsieur Bauduin a affirmé la volonté d'associer enseignants de terrain à l'élaboration des nouveaux programmes.

Lors de l'entretien, l'ADEAF a donné son point de vue sur l'architecture et le contenu des programmes actuels, le niveau visé, et les épreuves après avoir indiqué que les témoignages collectés auprès des enseignants d'allemand en lycée professionnel portaient plus sur les difficultés d'exercice du métier que les programmes ou les épreuves.

Les épreuves

Elles sont uniquement orales et portent sur l'expression orale et la compréhension de l'écrit. L'évolution demandée concerne la partie expression orale en continu. Pour l'épreuve obligatoire, le professeur choisit un thème parmi 3 proposés par l'élève qui le présente en allemand sous la

forme d'un petit exposé tandis que pour l'épreuve facultative l'élève s'exprime à partir d'un document inconnu. Cette deuxième modalité, plus pertinente, devrait être adoptée également pour l'épreuve obligatoire.

Les niveaux visés

Ils sont identiques au niveau visé du cycle terminal de l'enseignement général :

B2 pour la LV1 et B1 pour la LV2. Ce n'est pas réaliste.

Ces niveaux attendus doivent être revus et modulés selon les activités langagières.

Les programmes

L'architecture des programmes actuels, calquée sur la grille de niveaux de compétences sur CECRL est à revoir.

Les programmes devront être en cohérence avec programme collège et le programme de seconde du tronc commun

Les enseignants devront pouvoir s'appuyer pour construire leurs séquences sur un programme qui concernera LVA et LVB Bac pro et CAP pour 2 ou 3 années .

Ils doivent à la fois définir de objectifs généraux et comporter une partie professionnalisation.

Il faudrait passer de l'entrée par les activités langagières à l'entrée par des projets à visée générale et professionnelle incluant un projet linguistique

Des modules au choix prenant en compte l'organisation spécifique de l'année scolaire (périodes de formation en milieu professionnel) et le volume horaire (env 40h année) pourraient être proposés.

Il faudrait prévoir des documents d'accompagnement avec des exemples de projet par spécialité ou famille de spécialités et donner des indications de ressources.

Indiquer des ressources (PARKUR OFAJ,)

Conclusion

Nos interlocuteurs n'ont pas émis d'objection à ces propositions avec lesquelles ils semblaient en accord.

Ils étaient à l'écoute et sincèrement demandeurs de suggestions sur l'évolution des épreuves et des programmes. Nous sommes d'ailleurs invitées à transmettre d'autres suggestions.

Le dialogue sera poursuivi lorsque les projets de programmes seront publiés.